

Créée en 1998 sous le nom de « Association pour la restauration de l'église du XII^e siècle de Saint-Luperc-de-Colhac, cette association a pour but de rechercher, d'étudier et mettre en oeuvre tous les travaux d'entretien au bâtiment et au mobilier de l'église de Saint-Loubert, ainsi que de susciter et encourager tous moyens pour y parvenir.

Les statuts sont parus au journal officiel le 3 novembre 1998.

Le siège social est situé à la mairie de Saint-Loubert.

Monsieur le Maire en est Président d'Honneur, le prêtre desservant en est vice-président, ils sont tous deux membres de droit.

Les membres du conseil d'administration sont Christopher LAJAPY, président, Yvette GATARD, vice-présidente, Mauricette JOLLES, secrétaire, Sylvie GRAY, secrétaire adjointe, et Bernard LAGAHERRE, trésorier.

Les ressources de l'association comprennent le produit des manifestations et des dons, les cotisations des adhérents, les subventions de l'Etat, du Département et de la Commune.

L'église étant inscrite au répertoire des bâtiments à protéger, les travaux sont soumis à l'appréciation des services de l'architecte des Bâtiments de France. Les travaux effectués au niveau des murs des deux chapelles, ainsi que la réfection prévue des plafonds, doivent être conformes à leur avis.

La restauration de la statue de qu'après visite et accord de M. Régionale Arts et Culture, en objets du patrimoine. Les a été confiée y ont apporté leur travail bien fait.

Pour façonner et rebrocher morceau de tilleul deux fois opérations principales pour détrempe ; il a fallu encoller, ramonder, dorer, brunir, mater, répéter plusieurs fois ces Restaurée, rajeunie, notre bois doré, trouve bien sa place tout superflu, de notre siècle.



la Vierge n'a été entreprise MAFFRE, de la Direction charge de la conservation des spécialistes locaux à qui elle compétence et le goût du

deux bras sur un vieux centenaire, il a fallu 17 finir un ouvrage en dorure en blanchir, reboucher, vermillonner, et parfois opérations.

Vierge du XII^e siècle, en dans les murs, dépouillés de vénérable église du XII^e siècle.

Si vous aimez la beauté et la simplicité de cette vieille église, aidez-nous par vos dons ou vos cotisations, pour permettre la continuité de sa restauration et de sa mise en valeur.

Soyez-en remerciés et félicités.

L'Association pour la restauration et la sauvegarde de l'église de Saint-Loubert